

LES PROPOSITIONS RELATIVES AUX MINÉRALIERS DE LA RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE D'ALLEMAGNE

Question n° 2330—**M. Forrestall**:

Le gouvernement prévoit-il recevoir de la République fédérale d'Allemagne, ou des sociétés qui y sont installées, a) en 1973, b) en 1974, c) en 1975, une proposition détaillée concernant les transporteurs de minerai équipés pour traverser les glaces de l'Arctique et, dans l'affirmative, de quelle(s) société(s)?

L'hon. Jean Marchand (ministre des Transports): 1. a) Non. b) Non. c) Non.

DÉFENSE NATIONALE—LES PROPOSITIONS RELATIVES AUX MINÉRALIERS POUR LES EAUX POLAIRES

Question n° 2331—**M. Forrestall**:

1. Le gouvernement a-t-il signalé à l'industrie canadienne l'intérêt qu'il porte aux propositions relatives aux transporteurs de minerai pouvant être utilisés dans les régions polaires?

2. S'est-il adressé à des entreprises canadiennes à ce sujet et a) dans l'affirmative, (i) quand (ii) à quelles entreprises en particulier (iii) de quelle façon l'invitation a-t-elle été présentée, b) dans la négative, pourquoi?

L'hon. Jean Marchand (ministre des Transports): 1. Le ministère des Transports a informé les industries canadiennes de l'intérêt qu'il porte à connaître les sortes et le nombre de navires qui conviendraient au transport des minerais dans l'Arctique.

2. Non. b) Le ministère des Transports ne s'est pas adressé à des entreprises canadiennes pour obtenir des propositions concernant des minéraliers pouvant être utilisés dans les régions polaires, parce qu'il n'envisage pas de se lancer dans le commerce des minerais. A plusieurs occasions, ses employés ont cependant discuté de diverses idées et concepts relatifs à de tels minéraliers avec des représentants de firmes d'architecture navale, de compagnies d'exploitation canadiennes et étrangères et d'autres groupes maritimes intéressés.

DÉFENSE NATIONALE—LE POTENTIEL SOUS-MARIN AU NORD DU 60° PARALLÈLE

Question n° 2333—**M. Forrestall**:

1. Quels sont les projets précis relatifs à la création d'un potentiel sous-marin destiné au commandement maritime au nord du 60° parallèle?

2. A quelle date prévoit-on avoir réalisé ces projets ou quand le premier d'une nouvelle série de submersibles sera-t-il mis en service?

L'hon. James Richardson (ministre de la Défense nationale): 1 et 2. Les submersibles du Commandement Maritime effectuent des manœuvres dans certaines parties des eaux situées au nord du 60° parallèle, et ce, pendant certaines périodes de l'année. Nous devons attendre le résultat des études présentement en cours avant de savoir si cette capacité sous-marine sera accrue ou non.

DÉFENSE NATIONALE—LE POTENTIEL DE SURFACE AU NORD DU 60° PARALLÈLE

Question n° 2334—**M. Forrestall**:

1. Quels sont les plans précis relatifs à la création d'un potentiel de surface pour le commandement maritime au nord du 60° parallèle, à l'exclusion de la reconnaissance aérienne?

2. A quelle date prévoit-on avoir réalisé ces projets ou quand les premiers navires de surface seront-ils mis en service?

Questions au Feuilleton

L'hon. James Richardson (ministre de la Défense nationale): 1 et 2. Les navires du Commandement Maritime effectuent des manœuvres dans certaines parties des eaux au nord du 60° parallèle, et ce pendant certaines périodes de l'année. Nous devons attendre le résultat des études présentement en cours avant de savoir si cette capacité sera accrue ou non.

DÉFENSE NATIONALE—LE POTENTIEL DE LA MARINE AU NORD DU 60° PARALLÈLE

Question n° 2336—**M. Forrestall**:

1. Envisage-t-on l'affectation par le commandement de la marine de forces navales au nord du 60° parallèle et, dans l'affirmative, de quelle façon tangible?

2. Quel est le potentiel actuel des forces navales, mise à part la flotte canadienne des garde-côtes décrite en réponse à la question n° 1900?

3. Si les forces navales sont présentement dans l'impossibilité d'opérer au nord du 60° parallèle, quelle en est la raison?

L'hon. James Richardson (ministre de la Défense nationale): 1. A la suite des directives énoncées dans le Livre blanc, *La défense dans les années 70*, les besoins militaires de la Force maritime sont présentement à l'étude afin de s'assurer qu'elle est en mesure d'accomplir les tâches qui lui ont été assignées.

2. Les navires de la Force maritime peuvent effectuer des manœuvres au nord du 60° parallèle pendant certaines périodes de l'année, tandis que les avions le peuvent en tout temps.

3. Sans objet.

L'AFFECTATION DE NAVIRES À LA GARDE CÔTIÈRE

Question n° 2339—**M. Forrestall**:

Les navires du ministère des Transports sont-ils tous affectés à la Garde côtière canadienne et, dans la négative, quels sont ceux qui ne le sont pas et pour quel motif?

L'hon. Jean Marchand (ministre des Transports): Tous les navires du ministère des Transports sont exploités par la Garde côtière canadienne à l'exception des traversiers et des navires de cabotage qui appartiennent au ministère mais sont exploités par le Canadien National. Il est à remarquer que les sociétés énumérées aux annexes C et D et relevant du ministre des Transports exploitent leurs propres bateaux.

L'UTILISATION DU PAPIER RECYCLÉ

Question n° 2353—**M. Beattie (Hamilton Mountain)**:

1. Au cours des cinq dernières années, quelles mesures spécifiques ont été prises par le gouvernement afin de favoriser l'utilisation du papier recyclé?

2. De nouvelles initiatives ont-elles été prises en 1973 et, dans l'affirmative, lesquelles?

3. Le gouvernement a-t-il adopté des mesures prévoyant qu'un certain pourcentage du papier commandé soit du papier recyclé et, a) dans l'affirmative, à quelle date ces mesures sont-elles entrées en vigueur, b) dans la négative, le gouvernement a-t-il l'intention d'adopter de telles mesures?

4. Des représentants du gouvernement et de l'industrie de l'édition se sont-ils rencontrés en vue de l'utilisation du papier recyclé et, dans la négative, a-t-on prévu des réunions à ce sujet?

5. Le gouvernement prévoit-il la disponibilité de divers stimulants aux entreprises et aux organismes qui utilisent le papier recyclé?

L'hon. Jack Davis (ministre de l'Environnement): 1. Avant de commencer à promouvoir le recyclage du papier,